



DIRECTION DE LA SÉANCE

Le 6 février 2025

ORDRE DU JOUR DES PROCHAINES SÉANCES DU SÉNAT

Souligné : Entre dans le champ de l'article 23 bis du Règlement relatif à la présence des sénateurs

SEMAINE RÉSERVÉE PAR PRIORITÉ AU GOUVERNEMENT

Lundi 10 février 2025

À 16 heures et le soir

- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, d'**orientation** pour la **souveraineté alimentaire** et **agricole** et le **renouvellement** des **générations** en **agriculture** (texte de la commission, n° 251, 2024-2025)

Mardi 11 février 2025

À 9 h 30

- Questions orales

L'ordre d'appel des questions sera fixé ultérieurement.

Liste des questions orales

À 14 h 30 et le soir

- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, d'**orientation** pour la **souveraineté alimentaire** et **agricole** et le **renouvellement** des **générations** en **agriculture** (texte de la commission, n° 251, 2024-2025)

Mercredi 12 février 2025

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 12 février à 11 heures

À 16 h 30 et le soir

Désignation des **dix-neuf membres** de la **commission d'enquête** sur les coûts et les modalités effectifs de la commande publique et la mesure de leur effet d'entraînement sur l'économie française (droit de tirage du groupe Les Indépendants République et Territoires)

- Délai limite de remise, au secrétariat de la direction de la législation et du contrôle, des candidatures à cette commission d'enquête : mardi 11 février à 14 h 30

- 3 conventions internationales examinées selon la procédure d'examen simplifié :

=> Projet de loi autorisant la ratification de la convention n° 155 sur la **sécurité** et la **santé des travailleurs**, 1981 (procédure accélérée) (texte de la commission, n° 287, 2024-2025)

=> Projet de loi autorisant l'approbation de l'**accord** portant création du **Centre de développement des capacités cyber** dans les **Balkans occidentaux** (C3BO) (texte de la commission, n° 285, 2024-2025)

=> Projet de loi autorisant la ratification de la résolution LP.3(4) portant **amendement** de l'article 6 du **Protocole** de **Londres** de 1996 à la Convention de 1972 sur la **prévention** de la **pollution** des **mers** résultant de l'**immersion** de **déchets** et autres **matières** (procédure accélérée) (texte de la commission, n° 259, 2024-2025)

- Délai limite pour demander le retour à la procédure normale : lundi 10 février à 15 heures

- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, d'**orientation** pour la **souveraineté alimentaire** et **agricole** et le **renouvellement** des **générations** en **agriculture** (texte de la commission, n° 251, 2024-2025)

Jeudi 13 février 2025

À 10 h 30

- Conclusions de la commission mixte paritaire sur la proposition de loi visant à **interdire** les **dispositifs électroniques** de **vapotage** à **usage unique** (texte de la commission, n° 263, 2024-2025)

- Lors de la séance, seuls peuvent intervenir le Gouvernement, le représentant de la commission saisie au fond pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes et, pour explication de vote, un représentant par groupe pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes chacun ainsi qu'un représentant des sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe pour une durée ne pouvant excéder trois minutes

- Délai limite pour les inscriptions des orateurs des groupes : mercredi 12 février à 15 heures

- Sous réserve de leur dépôt, conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi d'**urgence** pour **Mayotte**

- Lors de la séance, seuls peuvent intervenir le Gouvernement, le représentant de la commission saisie au fond pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes et, pour explication de vote, un représentant par groupe pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes chacun ainsi qu'un représentant des sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe pour une durée ne pouvant excéder trois minutes

- Délai limite pour les inscriptions des orateurs des groupes : mercredi 12 février à 15 heures

- Sous réserve de leur dépôt, conclusions de la commission mixte paritaire sur la proposition de loi portant diverses **mesures** visant à **adapter** le **fonctionnement** des **instances** de **gouvernance** des **chambres d'agriculture** et de la **mutualité sociale agricole**

- Lors de la séance, seuls peuvent intervenir le Gouvernement, le représentant de la commission saisie au fond pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes et, pour explication de vote, un représentant par groupe pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes chacun ainsi qu'un représentant des sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe pour une durée ne pouvant excéder trois minutes

- Délai limite pour les inscriptions des orateurs des groupes : mercredi 12 février à 15 heures

L'après-midi et le soir

- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, d'**orientation** pour la **souveraineté alimentaire** et **agricole** et le **renouvellement** des **générations** en **agriculture** (texte de la commission, n° 251, 2024-2025)

Éventuellement, vendredi 14 février 2025

À 9 h 30, l'après-midi et le soir

- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, d'**orientation** pour la **souveraineté alimentaire** et **agricole** et le **renouvellement** des **générations** en **agriculture** (texte de la commission, n° 251, 2024-2025)

SEMAINE SÉNATORIALE

Lundi 17 février 2025

À 15 heures, le soir et la nuit

- Sous réserve de sa transmission, nouvelle lecture du projet de loi de **financement de la sécurité sociale** pour 2025 (A.N., n° 622) (demande du Gouvernement en application de l'article 48, alinéa 3, de la Constitution)

- Réunion de la commission pour le rapport : mercredi 12 février matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : vendredi 14 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : lundi 17 février en début d'après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : vendredi 14 février à 15 heures

Mardi 18 février 2025

À 11 heures

- Questions orales

À 14 h 30, le soir et la nuit

- Explications de vote des groupes puis scrutin public solennel sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, d'**orientation** pour la **souveraineté alimentaire** et **agricole** et le **renouvellement des générations en agriculture** (texte de la commission, n° 251, 2024-2025)

- Temps attribué aux orateurs des groupes pour les explications de vote, à raison d'un orateur par groupe : 7 minutes pour chaque groupe et 3 minutes pour les sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe
- Délai limite pour les inscriptions de parole : lundi 17 février à 15 heures
- Délai limite pour le dépôt des délégations de vote : mardi 18 février à 12 h 30

- Sous réserve de sa transmission, suite de la nouvelle lecture du projet de loi de **financement de la sécurité sociale** pour 2025 (A.N., n° 622) (demande du Gouvernement en application de l'article 48, alinéa 3, de la Constitution)

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 19 février à 11 heures

De 16 h 30 à 20 h 30

(Ordre du jour réservé au groupe CRCE-K)

- Proposition de loi visant à **indexer** les **salaires** sur l'**inflation**, présentée par Mmes Cathy APOURCEAU-POLY, Silvana SILVANI, Céline BRULIN et plusieurs de leurs collègues (n° 208, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires sociales.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 10 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 12 février matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 17 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 19 février matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 18 février à 15 heures

- Proposition de résolution en application de l'article 34-1 de la Constitution, tendant à l'**application** en **droit français** de la **directive européenne** relative à l'amélioration des **conditions** de **travail** des **travailleurs** des **plateformes numériques**, présentée par M. Pascal SAVOLDELLI et plusieurs de ses collègues (n° 548 rect., 2023-2024)

- Temps attribué à l'auteur de la proposition de résolution : 10 minutes
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 18 février à 15 heures
- Les interventions des orateurs vaudront explications de vote.

- Proposition de loi visant à assurer le **respect** du **principe** de **laïcité** dans le **sport**, présentée par M. Michel SAVIN et plusieurs de ses collègues (texte de la commission, n° 668, 2023-2024) (demande du groupe Les Républicains)

Ce texte a été envoyé à la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 3 juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 5 juin matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : vendredi 7 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 12 février matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 18 février à 15 heures

Jeudi 20 février 2025

De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 16 heures

(Ordre du jour réservé au groupe UC)

- Proposition de loi visant à **interdire** un **mariage** en **France** lorsque l'un des **futurs époux** réside de **façon irrégulière** sur le **territoire**, présentée par M. Stéphane DEMILLY (n° 190 rect., 2023-2024)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 10 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 12 février matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 17 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 19 février matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 19 février à 15 heures

- Proposition de loi relative à la **lutte** contre l'**antisémitisme** dans l'**enseignement supérieur**, présentée par MM. Pierre-Antoine LÉVI, Bernard FIALAIRE et plusieurs de leurs collègues (n° 26, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 10 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 12 février matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 17 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 19 février matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 19 février à 15 heures

À l'issue de l'espace réservé au groupe UC et au plus tard à 16 heures

- Éventuellement, suite de la proposition de loi visant à assurer le **respect** du **principe** de **laïcité** dans le **sport**, présentée par M. Michel SAVIN et plusieurs de ses collègues (texte de la commission, n° 668, 2023-2024) (demande du groupe Les Républicains)

Suspension des travaux en séance plénière : du lundi 24 février au dimanche 2 mars 2025

SEMAINE DE CONTRÔLE

Mardi 4 mars 2025

À 14 heures

Travaux de la commission des affaires européennes, des délégations et des instances temporaires (jusqu'à 17 heures) et des commissions permanentes (à partir de 17 heures).

À 18 h 30

- Débat sur les **accords franco-algériens** dans le **domaine de l'immigration** et de la **circulation des personnes** (demande du groupe Les Républicains)

- Temps attribué au groupe Les Républicains : 8 minutes
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
- Possibilité pour le Gouvernement de prendre la parole après chaque orateur pour une durée de 2 minutes ; possibilité pour l'orateur de répliquer pendant 1 minute
- Temps de réponse du Gouvernement : 5 minutes
- Conclusion par le groupe Les Républicains : 5 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : lundi 3 mars à 15 heures

À 21 h 30

- Proposition de loi relative à la **consultation** du **Parlement** sur la **nomination** de **membres français** dans certaines **institutions européennes**, présentée par M. Jean-François RAPIN (n° 218, 2024-2025) (demande de la commission des affaires européennes)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 17 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 19 février matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 3 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 4 mars en début de matinée
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 3 mars à 15 heures

Mercredi 5 mars 2025

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 5 mars à 11 heures

De 16 h 30 à 20 h 30

(Ordre du jour réservé au groupe SER)

- Proposition de loi visant à **lutter** contre la **vie chère** en renforçant le **droit** de la **concurrence** et de la **régulation économique outre-mer**, présentée par M. Victorin LUREL et plusieurs de ses collègues (n° 199, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires économiques.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 17 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 19 février matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 3 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 5 mars matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 4 mars à 15 heures

- Proposition de loi expérimentant l'**encadrement** des **loyers** et améliorant l'**habitat** dans les **outre-mer**, présentée par Mme Audrey BÉLIM et plusieurs de ses collègues (n° 198, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires économiques.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 17 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 19 février matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 3 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 5 mars matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 4 mars à 15 heures

Le soir

- Débat sur la **reconnaissance** du **bénévolat** de **sécurité civile** (demande du groupe CRCE-K)

- Temps attribué au groupe CRCE-K : 8 minutes
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
- Possibilité pour le Gouvernement de prendre la parole après chaque orateur pour une durée de 2 minutes ; possibilité pour l'orateur de répliquer pendant 1 minute
- Temps de réponse du Gouvernement : 5 minutes
- Conclusion par le groupe CRCE-K : 5 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : mardi 4 mars à 15 heures

De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 16 heures

(Ordre du jour réservé au groupe UC)

- Proposition de loi visant à **protéger l'école** de la **République** et les **personnels** qui y **travaillent**, présentée par M. Laurent LAFON (n° 234, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 17 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 19 février matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 3 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 5 mars matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 5 mars à 15 heures

- Proposition de loi visant à **renforcer la prévention** et la **lutte** contre le **risque incendie** lié aux **batteries** au **lithium** et aux **cartouches** de **protoxyde d'azote** dans les **installations** de **collecte**, de **tri** et de **recyclage**, présentée par MM. Jean-François LONGEOT, Cyril PELLEVAL et plusieurs de leurs collègues (n° 79, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 17 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 19 février matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 3 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 5 mars matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 5 mars à 15 heures

À l'issue de l'espace réservé au groupe UC et au plus tard à 16 heures

(Ordre du jour réservé au groupe RDSE)

- Proposition de loi visant à **soutenir** les **collectivités territoriales** dans la **prévention** et la **gestion** des **inondations**, présentée par MM. Jean-Yves ROUX et Jean-François RAPIN (n° 226, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 17 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 19 février matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 3 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 5 mars matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 5 mars à 15 heures

- Proposition de loi visant à **renforcer** la **lutte** contre les **usages détournés** du **protoxyde** d'**azote**, présentée par M. Ahmed LAOUEDJ (n° 222, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires sociales.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 17 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 19 février matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 3 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 5 mars matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 5 mars à 15 heures

SEMAINE RÉSERVÉE PAR PRIORITÉ AU GOUVERNEMENT

Lundi 10 mars 2025

À 16 h et le soir

- Sous réserve de sa transmission, projet de loi portant diverses dispositions d'**adaptation** au **droit** de l'**Union européenne** en matière **économique, financière, environnementale, énergétique**, de **transport**, de **santé** et de **circulation** des **personnes** (procédure accélérée) (A.N., n° 529)

Ce texte sera envoyé à la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable avec une saisine pour avis de la commission des affaires économiques, de la commission des affaires sociales, de la commission des finances et de la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 3 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 5 mars matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : vendredi 7 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : lundi 10 mars à 14 heures
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : vendredi 7 mars à 15 heures

Mardi 11 mars 2025

À 14 h 30 et le soir

- Éventuellement, sous réserve de sa transmission, suite du projet de loi portant diverses dispositions d'**adaptation** au **droit** de l'**Union européenne** en matière **économique, financière, environnementale, énergétique**, de **transport**, de **santé** et de **circulation** des **personnes** (procédure accélérée) (A.N., n° 529)

- Projet de loi relatif à la **résilience** des **infrastructures** critiques et au **renforcement** de la **cybersécurité** (procédure accélérée) (n° 33, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à une commission spéciale.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 3 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mardi 4 mars à 14 heures
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 10 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 11 mars en début d'après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 10 mars à 15 heures

Mercredi 12 mars 2025

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 12 mars à 11 heures

- Sous réserve de sa transmission, explications de vote puis vote sur la proposition de loi visant à **proroger** le dispositif d'**expérimentation** favorisant l'**égalité** des **chances** pour l'**accès** à certaines **écoles** de **service public** (procédure accélérée) (A.N., n° 763 rectifié, 2024-2025)

Ce texte sera envoyé à la commission des lois. Il sera examiné conformément à la procédure de législation en commission selon laquelle le droit d'amendement des sénateurs et du Gouvernement s'exerce en commission.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 3 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 5 mars à 14 heures
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance, en application de l'article 47 quater, alinéa 1, du Règlement : lundi 10 mars à 12 heures
- Délai limite de demande de retour à la procédure normale : vendredi 7 mars à 17 heures
- Lors de la séance, seuls peuvent intervenir le Gouvernement, les représentants de la commission pendant 7 minutes et, pour explication de vote, un représentant par groupe pour une durée ne pouvant excéder 5 minutes chacun, ainsi qu'un sénateur ne figurant sur la liste d'aucun groupe pour une durée ne pouvant excéder 3 minutes
- Délai limite pour les inscriptions des orateurs des groupes : mardi 11 mars à 15 heures

- Suite du projet de loi relatif à la **résilience** des **infrastructures** critiques et au **renforcement** de la **cybersécurité** (procédure accélérée) (n° 33, 2024-2025)

- Proposition de loi visant à **instaurer** une **trajectoire** de **réduction** de l'**artificialisation concertée** avec les **élus locaux**, présentée par MM. Guislain CAMBIER, Jean-Baptiste BLANC et plusieurs de leurs collègues (n° 124, 2024-2025) (demande du groupe Les Républicains)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires économiques avec une saisine pour avis de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : jeudi 13 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 19 février matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : jeudi 6 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 12 mars matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 11 mars à 15 heures

Jeudi 13 mars 2025

À 10 h 30, l'après-midi et le soir

- Suite de la proposition de loi visant à **instaurer** une **trajectoire** de **réduction** de l'**artificialisation concertée** avec les **élus locaux**, présentée par MM. Guislain CAMBIER, Jean-Baptiste BLANC et plusieurs de leurs collègues (n° 124, 2024-2025) (demande du groupe Les Républicains)

SEMAINE SÉNATORIALE

Mardi 18 mars 2025

À 9 h 30

- Questions orales

À 14 h 30

- Explications de vote des groupes puis scrutin public solennel sur la proposition de loi visant à **instaurer une trajectoire de réduction de l'artificialisation concertée** avec les **élus locaux** (n° 124, 2024-2025)

- Temps attribué aux orateurs des groupes pour les explications de vote, à raison d'un orateur par groupe : 7 minutes pour chaque groupe et 3 minutes pour les sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe
- Délai limite pour les inscriptions de parole : lundi 17 mars à 15 heures
- Délai limite pour le dépôt des délégations de vote : mardi 18 mars à 12 h 30

Cet ordre du jour sera complété ultérieurement.

Mercredi 19 mars 2025

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 19 mars à 11 heures

- Proposition de loi visant à **garantir** le **suivi** de l'**exposition** des **sapeurs-pompiers** à des **agents cancérogènes, mutagènes** ou **toxiques** pour la **reproduction**, présentée par Mmes Émilienne POUMIROL et Anne-Marie NÉDÉLEC (n° 751, 2023-2024)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 10 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 12 mars matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 17 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 19 mars matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 18 mars à 15 heures

- Proposition de loi relative à l'exercice des **missions** des **architectes** des **bâtiments** de **France**, présentée par M. Pierre-Jean VERZELEN et plusieurs de ses collègues (n° 195, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 10 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 12 mars matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 17 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 19 mars matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 18 mars à 15 heures

- Sous réserve de sa transmission, proposition de loi visant à **prévenir** les **litiges** relatifs aux **obligations** de **décence énergétique** et à **sécuriser** leur **application** en **copropriété** (A.N., n° 546)

Ce texte sera envoyé à la commission des affaires économiques.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 10 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 12 mars matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 17 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 19 mars matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 18 mars à 15 heures

Jeudi 20 mars 2025

De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 16 heures

(Ordre du jour réservé au groupe Les Indépendants)

Cet ordre du jour sera complété ultérieurement.

À l'issue de l'espace réservé au groupe Les Indépendants et au plus tard à 16 heures

(Ordre du jour réservé au groupe SER)

Cet ordre du jour sera complété ultérieurement.